

« L'emballlement » ou « la paranoïa judiciaire »
se poursuit dans le « western » grenoblois.



ATTENTAT AUX DROITS DE LA DEFENSE

Soutenons Me Ripert.

Tous au Palais de Justice de Grenoble

Jeudi 09 Juin 2016 à 9h00

ATTENTAT AUX DROITS DE LA DEFENSE

Soutenons Me Ripert.

Tous au Palais de Justice de Grenoble

Jeudi 09 Juin 2016 à 9h00

*"Quand ils sont venus chercher les communistes,
je n'ai rien dit. Je n'étais pas communiste*

*Quand ils sont venus chercher les juifs,
je n'ai rien dit. Je n'étais pas juif*

*Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
je n'ai rien dit. Je n'étais pas syndicaliste*

*Et, puis ils sont venus me chercher.
Et il ne restait plus personne pour protester''*

pasteur Martin Niemöller

Et «le 23 mai à l'aube, gendarmes et policiers déboulent chez lui (Maître RIPERT), sur ordre du procureur » ...Pour ... l'interner dans un hôpital psychiatrique. **C'est le comble !!**

« **Un cran de plus dans l'emballement** lorsque, devant les constructions inquiétantes d'un psy durant le garde à vue, le préfet hospitalise d'office Ripert. **Dans la foulée, deux psy l'estiment sain d'esprit. Libéré. Fou lundi, pas fou mardi. Quelle logique !** Depuis, Ripert porte l'hôpital psy aux nues : « *une institution presque parfaite !* » La justice, c'est autre chose : « *J'espère que mon bâtonnier-plus que celui des magistrats que des avocats-sera déconsidéré.* » Et avec lui, le procureur, « *déteste les avocats* ». « **Chez nous, c'est le western !** » ricane un confrère. » -Le Canard enchaîné du 01/06/2016-

Le 24 Mai le soir, Me Ripert retrouve enfin sa maison, mais dévalisée, retournée, ... et il pourra se reposer, après le constat effectué par la gendarmerie, que grâce à des amis, venus l'aider.

Le Jeudi 02 Juin, la salle de la cour d'appel, où s'est tenu pendant toute la journée le procès en appel de Me Ripert, s'avère trop petite pour recevoir tout

le monde. La cour avait refusé de se déplacer dans une salle plus grande, le public criait dans les couloirs **PROCES PUBLIC**. Plus de 40 avocats de différents barreaux étaient présents, parmi lesquels se trouvaient Me Lévy Thierry, Rebstock, Gallo, ... qui avaient déposé une requête en suspicion légitime. Une intervention parmi d'autres : « Me Borg, du barreau de Lille et président du Syndicat des avocats de France, a soutenu la demande de Me Ripert « **Aujourd'hui, c'est la défense de la défense que nous assurons. Me Ripert doit bénéficier d'une justice impartiale et indépendante.** » (DL du 060616).

En final, le procès est renvoyé au 09 Juin à 9h00, provoquant un grand tollé parmi les avocats et le public. Et cela, malgré l'indisponibilité communiquée par Me Ripert, qui avait demandé le renvoi pour le 16 juin (date non retenue par la cour).

« **L'emballement** » ou « **la paranoïa judiciaire** » se poursuit dans le « **western** » grenoblois.

A qui demain sera le tour ?? Devons nous nous taire ??

Protestons tant qu'il est temps, car ce comportement prépare des lendemains noirs pour tous.

Le comité de soutien à Me Ripert. Contact 06 33 32 76 60

JE LUTTE POUR LA DEMOCRATIE DONC NOUS SOMMES